

MODULE L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE

Durée de la formation une journée (7 heures)
Ventilation des heures spécifiques : 7h ASSURANCES

Formateur: Emmanuel LABROUSSE
FOAD

Public visé et pré-requis pour suivre la formation : Professionnels de la gestion de patrimoine ; être en référencé auprès de l'ORIAS en tant que IAS.

Moyens pédagogiques et techniques : Fichiers Powerpoint, Word, PDF

Objectifs : Répondre aux obligations de formation continue pour les personnes concernées par la directive DDA. Approfondir sa connaissance du monde de l'assurance. Avoir un meilleur panorama de la position de la France, voir son fonctionnement ainsi que les modalités de contrôle ACPR.

Moyens techniques :

Le stagiaire reçoit des codes de connexion à la plate-forme par mail.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser un logiciel particulier, il suffit d'être muni d'un ordinateur avec une connexion Internet. Il doit se connecter au portail suivant : <http://www.anacofi.mesformations.fr/cif.php>

Les modalités d'assistance auprès du stagiaire se font dès que la demande émane de lui soit par mail ou par téléphone. Il existe à sa disposition un service technique pour les problèmes spécifiques de connexion et pour les modalités pédagogiques, le service juridique avec une permanence téléphonique est disponible.

Modalités de suivi :

Un QCM doit être réalisé à l'issue de cette formation sur le portail dédié à cet effet.

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

Il est proposé des exercices d'entraînement pour effectués des bilans intermédiaires qui permettent des contrôles sur l'acquisition et/ou le perfectionnement acquis au cours de la formation.

L'intégralité de la formation de la formation est évaluée par un QCM en fin de parcours.

Le stagiaire disposera de 1h pour effectuer son QCM de validation de 16 questions.

La formation est sanctionnée par une attestation de réussite.

I – LES ENTREPRISES D’ASSURANCE EN France : les trois Codes

- A - Les assureurs et le Code des Assurances
- B - Les Mutuelles et le Code de la Mutualité
- C - Les Institutions de Prévoyance et le Code de la Sécurité Sociale
- D - La Sécurité Sociale, leader de l’assurance en France

II - LE POIDS DE L’ASSURANCE FRANCAISE DANS L’ECONOMIE DU PAYS et dans le MONDE

- A - Le poids des en-cours financiers venant en garantie des engagements des assureurs
- B – Le poids de l’assurance française dans le Monde
- C - Les facteurs clé de succès d’une place internationale d’assurance

III - LES DIFFERENTES BRANCHES D’ASSURANCE EXERCEES EN France

- A - Les assurances DOMMAGES AUX BIENS et RESPONSABILITES : l’assurance des patrimoines
- B - Les assurances-vie et de capitalisation

IV – LE FONCTIONNEMENT DE L’ECONOMIE DE L’ASSURANCE

- A – La construction du tarif de l’assureur
- B – Les règles de gestion des sinistres
- C – La solvabilité des assureurs

V - LES INTERMEDIAIRES d’ASSURANCES en France

- A – Panorama de la distribution d’assurance en France
- B – Le rôle des intermédiaires d’assurance
- C – Le statut des intermédiaires d’assurance
- D – Les 6 catégories de distributeurs d’assurance
- E – Les cas particuliers des intermédiaires agissant à titre accessoire
- F – Ne sont pas intermédiaires d’assurance
- G – Les modalités de fonctionnement des intermédiaires d’assurance

VI - L’AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR

Le contrôle des intermédiaires d’assurance